

SICAV CROISSANCE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2016

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV-CROISSANCE» pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2016, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 13.250.695 , un actif net de D : 13.228.561 et un bénéfice de la période de D : 588.581.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «SICAV-CROISSANCE» comprenant le bilan au 31 mars 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV –CROISSANCE », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2016, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 26 avril 2016

Le Commissaire Aux Comptes :

DELTA CONSULT

Walid BEN SALAH

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2016
(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
Portefeuille-titres	4	9 323 524,816	9 725 723,729	8 857 525,292
Actions et droits rattachés		8 421 883,412	8 783 361,018	7 951 028,842
Obligations et valeurs assimilées		284 254,000	301 404,000	280 864,000
Titres OPCVM		617 387,404	640 958,711	625 632,450
Placements monétaires et disponibilités		2 741 576,228	3 594 500,607	3 888 925,699
Placements monétaires	5	2 741 010,785	3 593 534,349	3 888 356,554
Disponibilités		565,443	966,258	569,145
Créances d'exploitation	6	1 185 594,310	0,020	0,020
TOTAL ACTIF		13 250 695,354	13 320 224,356	12 746 451,011
PASSIF				
Autres créditeurs divers	7	22 134,100	16 917,910	17 554,375
TOTAL PASSIF		22 134,100	16 917,910	17 554,375
ACTIF NET				
Capital	8	13 203 615,810	12 983 405,953	12 396 056,808
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		13,208	316 645,772	11,398
Sommes distribuables de l'exercice en cours		24 932,236	3 254,721	332 828,430
ACTIF NET		13 228 561,254	13 303 306,446	12 728 896,636
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		13 250 695,354	13 320 224,356	12 746 451,011

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	Période du 01/01 au 31/03/2016	Période du 01/01 au 31/03/2015	Année 2015
Revenus du portefeuille-titres	9	26 624,616	4 198,300	335 198,283
Dividendes		23 234,616	258,300	319 983,883
Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 390,000	3 940,000	15 214,400
Revenus des placements monétaires	10	29 453,912	29 414,474	124 850,362
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		56 078,528	33 612,774	460 048,645
Charges de gestion des placements	11	(22 939,262)	(22 640,910)	(92 299,354)
REVENU NET DES PLACEMENTS		33 139,266	10 971,864	367 749,291
Autres charges	12	(8 654,578)	(7 769,513)	(34 601,007)
RESULTAT D'EXPLOITATION		24 484,688	3 202,351	333 148,284
Régularisation du résultat d'exploitation		447,548	52,370	(319,854)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		24 932,236	3 254,721	332 828,430
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(447,548)	(52,370)	319,854
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		485 370,422	144 109,436	(625 476,884)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		79 253,772	21 824,270	61 103,671
Frais de négociation de titres		(528,330)	(332,302)	(832,258)
RESULTAT DE LA PERIODE		588 580,552	168 803,755	(232 057,187)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/01 au 31/03/2016	Période du 01/01 au 31/03/2015	Année 2015
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	588 580,552	168 803,755	(232 057,187)
Résultat d'exploitation	24 484,688	3 202,351	333 148,284
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	485 370,422	144 109,436	(625 476,884)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	79 253,772	21 824,270	61 103,671
Frais de négociation de titres	(528,330)	(332,302)	(832,258)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(332 998,120)	-	(316 568,424)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	244 082,186	200 898,610	343 918,166
Souscriptions			
- Capital	233 016,000	224 249,760	432 214,716
- Régularisation des sommes non distribuables	10 447,138	2 985,360	9 674,158
- Régularisation des sommes distribuables	619,048	5 596,920	6 941,372
Rachats			
- Capital	-	(30 700,860)	(101 713,284)
- Régularisation des sommes non distribuables	-	(469,395)	(652,995)
- Régularisation des sommes distribuables	-	(763,175)	(2 545,801)
VARIATION DE L'ACTIF NET	499 664,618	369 702,365	(204 707,445)
ACTIF NET			
En début de période	12 728 896,636	12 933 604,081	12 933 604,081
En fin de période	13 228 561,254	13 303 306,446	12 728 896,636
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	48 517	47 279	47 279
En fin de période	49 429	48 004	48 517
VALEUR LIQUIDATIVE	267,628	277,129	262,360
TAUX DE RENDEMENT	4,62%	1,31%	(1,68%)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 MARS 2016

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie « SBT », le dépositaire étant la Banque de Tunisie.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2016, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 mars 2016 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 mars 2016.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2016 à D : 9.323.524,816 et se détaille ainsi :

désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2016	% Actif Net
Actions & droits rattachés		4 253 685,640	8 421 883,412	63,66%
<u>Actions</u>		4 253 121,158	8 421 190,212	63,66%
Actions BIAT	14 800	376 051,059	1 281 532,000	9,69%
Actions Placements de Tunisie	23 274	446 592,427	954 934,440	7,22%
Actions UIB	64 516	697 030,864	1 144 268,776	8,65%
Actions Monoprix	57 600	355 380,146	783 648,000	5,92%
Actions BH	19 000	138 256,062	326 268,000	2,47%
Actions ATTIJARI BANK	46 075	423 394,754	1 303 281,458	9,85%
Actions Amen Bank	22 500	197 414,688	479 542,500	3,63%
Actions AIR Liquide	4 160	457 893,237	507 520,000	3,84%
Actions BTE	1 555	29 671,220	26 543,850	0,20%
Actions CIL	19 484	72 597,890	314 627,632	2,38%
Actions SPIDIT SICAF	6 678	37 791,980	84 810,600	0,64%
Actions ATB	3 752	27 710,250	19 810,560	0,15%
Actions UBCI	989	38 894,871	25 878,174	0,20%
Actions Ennaki automobiles	8 258	88 360,600	107 362,258	0,81%
Actions Carthage cement	100 000	307 740,820	131 300,000	0,99%
Actions One Tech	3 715	24 147,500	25 276,860	0,19%
Actions S.F.B.T	28 584	401 417,380	748 357,704	5,66%
Actions ARTES	18 900	132 775,410	156 227,400	1,18%
<u>Droits</u>		465,282	594,000	0,00%
Actions BT CP 138	260	231,114	234,000	0,00%
Actions BT CP 141	220	139,668	198,000	0,00%
Actions BT CP 123	70	67,500	126,000	0,00%
Actions BT CP 132	40	27,000	36,000	0,00%
<u>Actions rompus</u>		99,200	99,200	0,00%
Actions BT rompus	5	99,200	99,200	0,00%
Actions SICAV		629 933,686	617 387,404	4,67%
SICAV RENDEMENT	6 186	629 933,686	617 387,404	4,67%
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		272 000,000	284 254,000	2,15%
ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	272 000,000	284 254,000	2,15%
TOTAL GENERAL		5 155 619,326	9 323 524,816	70,48%
Pourcentage par rapport au total des actifs			70,36%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2016 à D: 2.741.010,785 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
COMPTES A TERME	1 737 000,000	1 741 128,208		13,16%
compte à terme au 01/04/2016 (au taux de 3,780 %)	219 000,000	220 632,960	N° 82101	1,67%
compte à terme au 01/04/2016 (au taux de 3,780 %)	86 000,000	86 641,254	N° 82088	0,65%
compte à terme au 01/04/2016 (au taux de 3,780 %)	19 000,000	19 141,672	N° 82032	0,14%
compte à terme au 03/04/2016 (au taux de 3,780 %)	57 000,000	57 415,572	N° 81877	0,43%
compte à terme au 04/04/2016 (au taux de 3,780 %)	31 000,000	31 223,445	N° 81967	0,24%
compte à terme au 05/04/2016 (au taux de 3,780 %)	55 000,000	55 391,877	N° 81805	0,42%
compte à terme au 05/04/2016 (au taux de 3,780 %)	58 000,000	58 413,252	N° 81808	0,44%
compte à terme au 15/06/2016 (au taux de 3,720 %)	54 000,000	54 070,446	N° 81787	0,41%
compte à terme au 15/06/2016 (au taux de 3,720 %)	15 000,000	15 019,568	N° 81965	0,11%
compte à terme au 27/06/2016 (au taux de 3,720 %)	125 000,000	125 040,767	N° 81944	0,95%
compte à terme au 28/06/2016 (au taux de 3,720 %)	73 000,000	73 017,856	N° 81873	0,55%
compte à terme au 29/06/2016 (au taux de 3,720 %)	97 000,000	97 015,818	N° 81969	0,73%
compte à terme au 29/06/2016 (au taux de 3,720 %)	117 000,000	117 019,079	N° 81966	0,88%
compte à terme au 29/06/2016 (au taux de 3,720 %)	258 000,000	258 046,075	N° 81981	1,95%
compte à terme au 30/06/2016 (au taux de 3,720 %)	5 000,000	5 000,408	N° 82132	0,04%
compte à terme au 30/06/2016 (au taux de 3,720 %)	76 000,000	76 006,197	N° 82072	0,57%
compte à terme au 30/06/2016 (au taux de 3,720 %)	269 000,000	269 021,933	N° 81962	2,03%
compte à terme au 30/06/2016 (au taux de 3,720 %)	123 000,000	123 010,029	N° 82110	0,93%
CERTIFICATS DE DEPOTS	1 000 000,000	999 882,577		7,56%
Certificat de dépôt au 01/04/2016 (au taux de 3,72 %)	500 000,000	499 962,089	Banque de Tunisie (a)	3,78%
Certificat de dépôt au 02/04/2016 (au taux de 3,72 %)	500 000,000	499 920,488	Banque de Tunisie (b)	3,78%
TOTAL	2 737 000,000	2 741 010,785		20,72%
Pourcentage par rapport au total des actifs		20,69%		

(a) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'AMEN BANK

(b) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'UBCI

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 31 mars 2016 un montant de D : 1.185.594,310 contre D : 0,020 à la même date de l'exercice 2015, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2016</u>	<u>31/03/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Cessions titres à encaisser	1 185 594,290	-	-
Dividendes à encaisser	0,020	0,020	0,020
TOTAL	1 185 594,310	0,020	0,020

Note 7 : Autres créditeurs divers

Ce poste totalise au 31 mars 2016 un montant de D : 22.134,100 contre D : 16.917,910 à la même date de l'exercice 2015, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2016</u>	<u>31/03/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Redevance CMF	1 131,351	1 123,774	1 068,228
Etat, retenue à la source	3 440,889	3 396,136	3 419,287
Commissaire aux comptes	17 161,860	11 998,010	12 666,860
Rémunération PDG	400,000	399,990	400,000
TOTAL	22 134,100	16 917,910	17 554,375

Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier janvier au 31 mars 2016 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2015

Montant	12 396 056,808
Nombre de titres	48 517
Nombre d'actionnaires	17

Souscriptions réalisées

Montant	233 016,000
Nombre de titres émis	912
Nombre d'actionnaires nouveaux	1

Rachats effectués

Montant	-
Nombre de titres rachetés	-
Nombre d'actionnaires sortants	-

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	485 370,422
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	79 253,772
Frais de négociation de titres	(528,330)
Régularisation des sommes non distribuables	10 447,138

Capital au 31-03-2016

Montant	13 203 615,810
Nombre de titres	49 429
Nombre d'actionnaires	18

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 26.624,616 pour la période allant du 01/01/2016 au 31/03/2016, contre D : 4.198,300 pour la période allant du 01/01/2015 au 31/03/2015, et se détaillent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2016	du 01/01 au 31/03/2015	Année 2015
<u>Dividendes</u>			
- des actions	23 234,616	258,300	296 404,675
- des titres OPCVM	-	-	23 579,208
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>			
- intérêts	3 390,000	3 940,000	15 214,400
TOTAL	26 624,616	4 198,300	335 198,283

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2016 au 31/03/2016 à D : 29.453,912 contre D : 29.414,474 pour la même période de l'exercice 2015, et se détaille ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2016	du 01/01 au 31/03/2015	Année 2015
Intérêts sur comptes à terme	14 299,605	11 970,999	55 758,460
Intérêts sur certificats de dépôt	15 154,307	17 443,475	69 091,902
TOTAL	29 453,912	29 414,474	124 850,362

Note 11 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01/2016 au 31/03/2016 à D : 22.939,262 contre D : 22.640,910 pour la même période de l'exercice 2015, et se détaillent ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2016	du 01/01 au 31/03/2015	Année 2015
Commission de gestion	19 662,229	19 406,495	79 113,734
Rémunération du dépositaire	3 277,033	3 234,415	13 185,620
TOTAL	22 939,262	22 640,910	92 299,354

Note 12 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2016 au 31/03/2016 à D : 8.654,578 contre D : 7.769,513 pour la même période de l'exercice 2015 et se détaille ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2016	du 01/01 au 31/03/2015	Année 2015
Redevance CMF	3 277,033	3 234,415	13 185,620
Honoraires commissaire aux comptes	4 095,000	3 250,000	15 625,000
Rémunération du PDG	1 200,000	1 199,990	4 800,000
TCL	82,545	85,108	989,887
Autres	-	-	0,500
TOTAL	8 654,578	7 769,513	34 601,007

Note 13 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT".

Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0.1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.